

ABONNEMENT

SAUMUR :
 Un an 30 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 8

Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 30
 Réclames, — . . . 30
 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAYAS
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
 L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 26 AOUT

CHRONIQUE GÉNÉRALE

UNE LETTRE DE M. LEPOUTRE

M. Lepoutre, il y a un an, se suspendait au veston de M. Raoul Duval, qui, à la fin de sa vie, après des évolutions diverses, versa dans la République. Aujourd'hui il rappelle avec fierté la constitution de la droite républicaine et s'écrie avec une naïveté digne de respect : « Quel immense chemin parcouru ! »

M. Lepoutre est persuadé qu'il est à la tête d'une légion, il se voit déjà dirigeant le gouvernement ; il écrit au *Temps* :

« Qu'attendent donc les conservateurs pour accéder carrément et définitivement à la République, fortifier par leur nombre les républicains modérés et former une majorité républicaine conservatrice qui cherche à arriver à son tour à la direction des affaires publiques ? Des conditions ? des transactions ? des propositions d'alliance ? Comment veulent-ils que les républicains viennent à eux, alors qu'en apparence au moins ils se déclarent hostiles au gouvernement ? »

« Du reste, rien de tout cela n'est nécessaire. La République est ouverte aux conservateurs de bonne volonté, et, dès qu'ils y seront entrés, ils auront les mêmes droits et les mêmes libertés que tous les autres Français. Aucun sacrifice de leurs opinions sur la manière de gouverner ne peut leur être demandé après leur adhésion à la République. Ce sera à eux à s'efforcer de faire triompher par les moyens légaux leurs principes conservateurs, comme les radicaux tâchent, au nom des mêmes droits, de faire prévaloir les principes contraires. Cela se passe du moins ainsi dans tous les pays libres et parlementaires. »

« Nous sommes témoins du grand travail qui s'opère en ce sens dans les esprits. Que le ministère actuel conserve ses tendances

modérées et équitables, qu'il rassure les hésitants en leur montrant que la liberté de leurs opinions et de leurs croyances leur est garantie, et des conséquences considérables en seront sans doute le résultat.

« Une des conséquences pourrait bien être l'accession imminente de la plus grande fraction du parti conservateur et des députés de la droite à la République, suivant les vœux formés par M. Rouvier. Ces idées d'union ont pris depuis quelques mois une allure plus accélérée. On peut, dès à présent, admettre que les élections futures, et même probablement les élections sénatoriales de janvier prochain, se feront, sauf peut-être dans quelques départements de l'Ouest, sous les enseignes républicaines. Républicains conservateurs d'une part, républicains radicaux d'autre part. »

UN HEUREUX ADVERBE

On lit dans la lettre de M. Lepoutre :

« Qu'attendent donc les conservateurs pour accéder carrément... à la République ? »

Cet excellent M. Lepoutre ! En 1793, les conservateurs « accédaient » triangulairement à la République, la tête la première.

En 1848, ils y accédèrent cylindriquement, et en 1871 aussi.

En effet, le couperet de l'égalité est triangulaire ; les fusils et les canons des journées de juin et de la Commune ont toujours été des tubes, aliés des cylindres.

M. Lepoutre veut que, désormais, les conservateurs accèdent carrément à la République.

Quel mode nouveau d'exécution cette figure géométrique fait-elle prévoir ? Pour accéder carrément à une chose, il faut, nous semble-t-il, que cette chose soit carrée.

M. Lepoutre, qui nous paraît en voie de résoudre des problèmes importants, aurait-il découvert la quadrature conservatrice du cercle républicain ?

A l'occasion de l'anniversaire de la mort du comte de Chambord, des messes ont été célébrées hier dans un grand nombre de localités, dans les grandes villes comme dans les plus modestes communes.

On lit dans le *National* :

« Un décret du Président de la République, en date du 17 août, a déclaré nulle et de nul effet la délibération prise à la date du 27 juillet 1887, par le Conseil municipal de Paris, et tendant à l'organisation d'un congrès des représentants des conseils municipaux de France. »

« Cependant, le 22 août, le bureau du Conseil municipal de Paris a envoyé à tous les Conseils municipaux de France une lettre pour les inviter, en dépit du décret d'annulation, à se faire représenter au Congrès, qui s'ouvrira le 22 septembre prochain à l'Hôtel de Ville. »

« On nous annonce que M. le ministre de l'intérieur vient d'adresser à tous les préfets une circulaire pour que l'annulation de la délibération du Conseil municipal de Paris, en date du 27 juillet, soit signalée à tous les maires. »

« Les préfets devront faire connaître que toutes délibérations prises dans un sens conforme à la proposition du Conseil municipal et qui par conséquent ne pourraient être prises qu'en violation de la loi, seraient aussitôt annulées. »

LE PRINCE PIERRE WITGENSTEIN

Le prince de Hohenlohe-Schillingsfurst, statthalter en Alsace-Lorraine, la princesse de Hohenlohe et le prince héréditaire Philippe-Ernest sont arrivés le 23 août à Paris, par l'Orient-Express, de Strasbourg.

Ils sont repartis immédiatement pour le château de Kerléon, près Brest, où le prince Pierre Wittgenstein, le frère de la princesse de Hohenlohe, vient de mourir à l'âge de cinquante-six ans.

Le prince Pierre Wittgenstein était un personnage bien connu à Paris. Général et

aide de camp de l'empereur de Russie, il a été pendant longtemps attaché militaire plénipotentiaire à l'ambassade de Russie à Paris, sous l'Empire.

Depuis, il est revenu tous les ans en France et à Paris, qu'il adorait et où il était très estimé dans la haute société.

Le prince Wittgenstein possédait des propriétés colossales en Russie, qui passeront maintenant à sa sœur et héritière, la princesse de Hohenlohe.

Il s'était épris d'une jeune fille qui appartenait à une pauvre famille de pêcheurs de Kerhorre ; il l'avait fait instruire, puis l'avait épousée.

La princesse consacra la plus grande partie de sa fortune à secourir les pauvres de la contrée ; elle est morte il y a un an.

Le prince, très affecté de cette mort, ne sortait plus que pour aller prier sur son tombeau.

PRANZINI. — Depuis qu'on a dit que le pourvoi en grâce de Pranzini avait été rejeté par le Président de la République, on considère l'exécution de l'assassin de la rue Montaigne comme imminente, et la foule se porte chaque nuit place de la Roquette.

Avant-hier, près de trois mille personnes ont encore stationné devant la Roquette et leur attitude a été ignoble : cris d'animaux, sifflets, chants de toute sorte, et principalement celui de : « C'est Pranzini qu'il nous faut » ; hurlements quand une voiture traversait la place, rien n'a manqué à cette saturnale.

Le vacarme était tel que Pranzini s'est réveillé et a demandé ce que signifiait ce bruit.

Ses gardiens lui ont répondu que c'était une fête qui avait lieu dans le quartier.

Pranzini a regardé ses gardiens d'une façon singulière et n'a rien répliqué ; il s'est rendormi tranquillement.

L'avant-dernière nuit, cette immonde manifestation s'est renouvelée.

Un anonyme télégraphie à M. Jules Grévy

21 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

VAL-RÉGIS LA GRANDE

Par Claire DE CHANDENEUX

Les deux hommes se serrèrent la main, et, malgré la leur d'espoir qui venait de lui être donnée, M^e Alain ne dormit guère. De son côté, Edmond, de retour à l'auberge de Bourelong, prit possession de la chambre qu'il avait spécialement demandée, et qui était celle où son infortuné père avait rendu le dernier soupir. Les bavardages de Louise Bourelong l'avaient déjà mis au courant de tout ce qui s'était passé dans cette chambre, jusqu'à la longue prière que Marguerite y avait apportée. Il se plut à chercher près du lit la place où s'était agenouillée la jeune fille, à reconstruire en pensée cette scène de deuil et de charité. Quels trésors de pitié aimable, de bonté tendre, de miséricorde infinie devait renfermer cette âme candide qui avait donné sa mesure dans cette circonstance douloureuse ! Combien elle saurait se dévouer, aimer, être forte, cette enfant bénie qui marchait seule dans la vie sans une plainte ! Car il ne fallait pas voir longtemps l'intérieur de

Val-Régis, — une heure suffisait, — pour apprécier la protection distraite et glaciale dont la sœur aînée honorait la sœur cadette.

Pauvre petite sœur cadette, si douce et si jolie, ne méritait-elle pas un autre sentiment que celui dont l'aumône lui était faite ?

Edmond trouvait qu'elle était digne d'autant de tendresse, d'attentions, de respect, que M^{lle} Aure semblait peu disposée à lui en accorder.

« Je lui rendrai tout cela ! » pensait-il en s'endormant.

Il dormit, malgré l'effrayante prédiction de M^e Krémelonnec, tant il lui paraissait impossible, Marguerite existant, qu'on pût songer à faire de lui le mari de M^{lle} Aure.

Celle-ci, cependant, se fortifiait dans sa résolution, supprimant les difficultés, renversait les obstacles et consacrait son insomnie satisfaite à se persuader de sa sagesse et de son équité. Étonnée, charmée de se sentir jeune, d'avoir un cœur, de s'offrir un avenir tout nouveau, elle se leva de bonne heure et mit à sa toilette un soin minutieux.

Une singulière clairvoyance lui était venue. Le mauvais goût de sa parure de la veille lui sembla déplorable. Elle jeta les bijoux, les colliers et les pendeloques de jais, remplaça son costume à volants, bouffant et disgracieux, par une longue robe traînante dont la couleur

noire faisait valoir son teint coloré. Elle ne voulait plus de bandeaux plats sur le front et tenta d'allonger ses cheveux en boucles. Ce fut alors que les fils argentés qui, précocement, en nuançaient l'ébène, lui apparurent dans toute leur grave éloquence. Les supprimer ?... Il y en avait trop. Les dissimuler ?... Elle ressemblerait à une béguine. Les subir avec résignation ?... C'est ce qu'elle fit, non sans un soupir. Elle y jeta, toutefois, un léger voile de dentelle noire, qui adoucissait un peu les lignes sévères de ses traits. Puis, pour tromper une attente qui devait décevoir, elle se prolongea jusqu'au déjeuner, elle descendit au jardin, malgré le froid vif d'une matinée d'octobre.

La première personne qu'elle y aperçut fut la dernière qu'elle se fût attendue à y rencontrer de si bonne heure. C'était M. de Malens, qui en serpentait méthodiquement les allées.

— Bonjour, mon ami, lui dit-elle ; je suis ravie de vous voir quoiqu'un peu étonnée, à vous dire le vrai, de cette visite matinale ?

— J'ai à vous parler, chère mademoiselle.

— Moi aussi. Voyez l'heureuse chance qui vous amène.

— J'espérais me faire pardonner mon indiscretion ; mais vous êtes encore plus bienveillante que je ne suis aventureux.

— Qu'avez-vous à me dire, mon cher Malens ?

— Ne daigneriez-vous pas parler la première, puisque vous m'avez fait espérer une communication ?

— Comme les hommes sont égoïstes !... Eh bien ! oui, je vais vous parler tout de suite, et bien franchement, étant fort ennemi des sinuosités diplomatiques.

— Je vous écoute de ma meilleure attention.

— Mon cher ami, il faut que j'aie une grande confiance dans votre désintéressement... dans votre affection, pour vous confier à vous seul mes projets.

— Je vous remercie d'avance.

— Ils vont demander une réalisation si prompte, que je tiens à m'en ouvrir à votre bonne amitié. Monsieur de Malens, je vais me marier.

M. de Malens, très disposé à recevoir cette confiance, eut le bon goût de ne montrer ni une surprise, ni un dépit, que la situation indiquaient peut-être, mais qui étaient également loin de son cœur. Les années avaient enlevé à son dévouement pour M^{lle} Aure tout ce qu'il avait pu avoir d'excessif, pour ne lui conserver qu'une sincérité calme et profonde.

— Cela vous étonne à peine ? dit-elle en le regardant.

— Ce qui m'a toujours étonné, vous le savez bien, c'est que vous ayez tant tardé.

(A suivre.)

à Mont-sous-Vandrey pour lui demander de surseoir à l'exécution de Pranzini ayant des déclarations importantes à faire.

BULGARIE. — D'après une dépêche de Vienne, le bruit court que le peuple bulgare pourrait fort bien, d'ici peu, arriver à évincer le prince de Cobourg.

La nécessité d'une intervention des puissances serait ainsi évitée.

Le prince de Cobourg a reçu avant-hier officiellement les officiers se trouvant actuellement à Sofia.

L'accueil que ces derniers ont fait au prince a été assez froid. M. M. Natchewitch, Stoïloff et Stambouloff ont refusé de figurer dans le nouveau gouvernement.

— La *Nouvelle Presse libre* de Vienne consacre un article très pessimiste à la question bulgare. Elle craint que la paix européenne ne soit troublée, malgré toutes les assurances pacifiques des journaux officieux. Ce qu'elle déplore surtout et ce qu'elle trouve de mauvais augure, c'est que l'Allemagne s'est détachée pour la première fois et d'une façon aussi éclatante de son alliée l'Autriche pour appuyer la Russie en Orient, et cela le lendemain de l'entrevue des deux souverains à Gastein.

On se plaît à espérer que l'Allemagne, tout en se joignant à la Russie, défendra cependant les intérêts autrichiens dans la presqu'île des Balkans.

— On mande de Sofia au *Standard* que le prince Ferdinand serait très découragé de l'isolement dans lequel il se trouve.

LES BIENFAITS DE LA RÉPUBLIQUE

Avec ce style entraînant qui le caractérise, M. Léo Taxil, dans le dernier numéro de la *Petite Guerre*, passe en revue les diverses classes sociales et envisage les bienfaits que chacune a retirés de la République.

Nous regrettons que l'espace nous manque pour reproduire en son entier cette spirituelle critique; nous en donnerons du moins la plus grande partie.

L'écrivain met d'abord en scène la République.

LA RÉPUBLIQUE.

Voilà bientôt neuf ans que je règne de fait. Grévy est bien mon homme. Grâce à son effacement, j'ai pu resplendir. J'ai donné à la nation française de grandes libertés. Il est temps d'interroger ce peuple pour constater à quel point il est content... Allons, parlez, vous tous qui vivez sur cette terre privilégiée que j'ai comblée de mes faveurs... Dites; citoyens et citoyennes, êtes-vous satisfaits? êtes-vous assez heureux?...

LE BOHÈME DE LETTRES.

Si je suis heureux? je le crois bien!... Je n'ai jamais été à pareille noce... J'étais un fruit sec de la littérature, incapable d'arriver à la notoriété... La République m'a permis de me mettre en évidence. Aujourd'hui, le premier venu peut faire un journal et y publier tout ce qui lui passe par la tête. J'insulte tout ce qui est respectable, je couvre quiconque est honnête de la boue de mes calomnies, j'excite les mauvais instincts de la foule, j'imprime mille malpropriétés, je nie Dieu, je pousse à la haine de celui qui possède, et à ce sale métier, je gagne beaucoup d'argent que je dépense en orgies... Sous un régime d'ordre, on ne m'aurait pas permis de noircir mon papier avec tant de turpitudes; aussi, maintenant que je suis libre, je m'en donne à cœur-joie... Vive la République!

LE COMMERÇANT

Moi, je ne suis guère content... Les affaires ne marchent pas. Comme presque tout le monde est plus ou moins dans la gêne, chacun, sauf de rares exceptions, s'en tient au strict nécessaire. J'ai des charges énormes, et quand, à la fin de l'année, j'arrive à joindre les deux bouts, c'est au prix de mille sacrifices. Autrefois, je gagnais largement ma vie, je mettais de côté des bénéfices sérieux. Maintenant, toutes mes économies d'autrefois ont disparu. Pour faire face à mes échéances, je suis obligé souvent de porter au Mont-de-Piété mes bijoux et ceux de ma femme... Chaque jour, les ruines commerciales s'accroissent autour de moi, les faillites succèdent aux faillites; cela devient effrayant... On dit

toujours que les affaires vont reprendre; mais elles ne reprennent jamais... Je commence à en avoir assez.

L'HUISSIER

Si je me plaignais, c'est que je serais difficile. Je passe ma journée à instrumenter et à saisir; mes clients sont sur les dents, il leur faut prendre sur leurs nuits pour rédiger tous les procès que j'ai à signifier... Dans ma profession, on s'enrichit de la ruine des autres; aussi, je suis en train de devenir millionnaire... Vive la République!

L'OUVRIER

L'ouvrage manque; huit mois sur douze, je suis sur le pavé. La misère est à la maison... O République, tu m'avais, cependant, signé de belles promesses dans les programmes!... Tu devais résoudre la question sociale, donner aux travailleurs la prospérité; or, je ne le vois que trop; tu es impuissante contre le chômage, tu ne portes aucun soulagement au paupérisme, et ce sont les fainéants, les piliers de cabarets, les déserteurs de l'atelier, les aboyeurs des réunions publiques, que tu traites en enfants gâtés... Je souffre, je souffre plus que jamais, je me meurs... Que m'importent ces fameuses libertés dont on m'a tant ébloui, si elles ne me procurent pas même un morceau de pain!... O République; tu as failli à tous les engagements envers le peuple!

LE MÉDECIN SANS MALADES

Je n'inspirais aucune confiance dans mon village; c'est pourquoi, la République, me sachant fidèle à ses pompes et à ses œuvres, a fait de moi un sous-préfet; demain, elle me pourvoira d'une recette générale... Je n'étais qu'un sous-vétérinaire obscur; à présent, je suis un personnage dans l'Etat... J'ai la liberté d'agir partout à ma guise; je tracasse mes ennemis; je persécute les hommes de religion; je me moque de la morale... J'aurais croupi dans ma bêtise et mon incapacité, sans la République; grâce à elle, je rayonne, je domine, je me passe toutes mes fantaisies, tous mes caprices, je joue au petit tyran, mon coffre-fort est plein, je suis une puissance... Vive la République!

LE PATISAN

On annonce que l'on va augmenter encore l'impôt foncier, au lieu de le dégrèver; il ne manquerait plus que cela... C'est nous qui nourrissons le pays, et c'est nous que la République réva d'écraser... Elle ne nous aime pas, la République; elle nous qualifie d'imbeciles, de gens arriérés, parce que nous avons le bon sens de tenir à nos vieilles traditions nationales; elle nous sacrifie aux grandes villes, et c'est ainsi la minorité qui fait la loi à la majorité... Cependant, chez nous, la politique n'est qu'une chose secondaire; nous ne lui faisons pas d'opposition, à la République; nous subissons ses injustices, peut-être même avec trop de patience... En octobre 1885, nous avons voté pour les conservateurs afin d'indiquer nettement à nos gouvernants que nous désapprouvions la funeste aventure du Tonkin et que nous voulions voir cesser le gaspillage de nos finances; car nous sommes, avant tout, des hommes d'ordre et des adversaires des guerres inutiles... La République ne nous pardonne pas d'avoir voté en hommes libres. Alors, on n'a donc la liberté de voter qu'à la condition de donner son suffrage aux bavards intrigants de la gauche? Mais cette liberté-là est tout le contraire de la liberté!... En résumé, nous sommes déjà accablés par les charges que la République a mises sur nous; loin de protéger les agriculteurs, elle les traite en parias... Prends garde, Marianne, prends garde, Jacques Bonhomme est endurant, c'est vrai; mais quand on comble pour lui la mesure des iniquités, des vexations, quand on laisse voir qu'on veut sa ruine, quand on l'oblige à se fâcher, eh bien! il se fâche pour de bon... République, ma mie, ne pousse point à bout le paysan!

LE BANQUIER VÉREUX

Je tripote, je tripote, je tripote; la République est l'âge d'or des tripoteurs... Je plume les actionnaires; j'exécute des coups de Bourse pour le compte des divers ministères républicains qui se succèdent; le gouvernement me confie l'émission de ses emprunts. On a inventé les Kroumirs pour tripoter sur les fonds tunisiens, comme on a imaginé l'expédition du Tonkin pour se livrer encore à tous les tripotages possibles... Oh! vis longtemps, République, afin que

nous puissions, de compte à demi avec les fidèles, faire passer dans nos poches tous les capitaux de l'épargne... Vive la République!

LE PETIT RENTIER

Depuis quelque temps, je suis inquiet; ce qui se machine dans les coulisses gouvernementales ne me paraît pas clair du tout... J'ai déjà été flouté de la dixième partie de mes rentes, par le coup de la conversion. On avait pourtant juré solennellement que les rentes sur l'Etat ne seraient jamais diminuées; aussi, j'avais donné avec confiance mon argent à mon pays... Mais la filouterie de la conversion n'est rien auprès de ce qui semble m'attendre... Pour peu que le gouvernement incline à gauche, nous voilà dans les utopies socialistes, et si par malheur l'extrême-gauche arrive au pouvoir, quelle catastrophe!... Une fois pris dans l'engrenage, il faudra que nous y passions jusqu'au bout; nous serons broyés... N'oublions pas la banqueroute des assignats; quand la République ne peut plus faire honneur à sa signature, elle brûle tout simplement le grand livre de la dette publique... Avec ce régime de casse-cou, le petit rentier de l'Etat risque sans cesse d'être dépourvu de tout, du jour au lendemain... Décidément, je ne vois pas l'avenir en rose.

LA JEUNE FILLE DIPLOMÉE

J'ai été détournée du foyer de la famille par les fallacieuses promesses de nos républicains... Au lieu d'apprendre à diriger un ménage, j'ai été bourrée des leçons d'une fausse et vaine science. J'ai des diplômes, des brevets. « Avec cela, me disait-on, vous vous tirerez d'affaire, grâce à l'appui que vous donnera notre sainte République; vous ferez partie du corps enseignant, et le gouvernement vous accablera de ses bontés, de ses honneurs et de ses écus... Trois fois hélas! j'ai été dupée; j'ai perdu mon temps à acquérir une science qui aujourd'hui ne me sert à rien. Pour trente places, nous sommes mille postulantes, toutes diplômées comme moi... Que faire? que faire?... Ma vie est désormais sans but; j'aperçois, à l'horizon, venir la misère noire... O République, tu m'as menti!

L'INDUSTRIEL

Si l'alcool est protégé, c'est parce qu'il abrute les masses. Mais la fabrication de ce qui n'abrute pas est livrée à la merci de la concurrence étrangère... Les usines se ferment partout, en France; car nous sommes inondés des produits de l'industrie prussienne... Si la République dure, avec son cortège de maladresses, la fabrication française aura promptement cessé d'exister.

LE FRANCA-MAÇON

Je jubile, je triomphe, je suis de la France le seigneur et le maître... J'ai plus de trois cents députés à la Chambre qui m'obéissent au doigt et à l'œil; car ils appartiennent à ma secte et ont été élus par l'effet de mes intrigues occultes... Je fais passer toutes les lois que je veux. Mon chef-d'œuvre est la laïcisation des écoles; je formerai ainsi à ma guise les générations nouvelles; je rêve de transformer progressivement la nation en une bande de mauvais sujets; avec la République, j'arriverai à mes fins... Nos Loges, qui sont des foyers de conspiration permanente contre la société moderne, ont tous les privilèges; le mot « liberté » n'a été inscrit, dans la devise gouvernementale, qu'à leur profit exclusif, parmi les associations. Nous nous réunissons en secret, tant qu'il nous plaît, sans que personne puisse voir ce qui se passe chez nous; et c'est au nom de la liberté que nous avons fait expulser les ordres religieux, dont les membres, retirés sincèrement du monde, étrangers à la politique, ne vivent que pour le travail et la prière... A nous les faveurs administratives!

LA MÈRE DE FAMILLE PAUVRE

Où allons-nous, mon Dieu?... Je n'ai pas les moyens de mettre mes enfants ailleurs qu'à l'école communale; or, voici qu'une loi tyrannique a chassé les congréganistes des écoles... Les pauvres petits, sous la direction de maîtres impies, n'apprennent plus que le mal: les garçons blasphèment en revenant de la classe et se conduisent comme des chenspans; les fillettes sont instruites de ce que nous prenons tant de peine à leur cacher; les uns et les autres ne respectent plus leurs parents, on leur dit déjà qu'ils n'ont pas d'autre famille que la Républi-

que... Où allons-nous? mon Dieu, où allons-nous?... Ah! ce qui se passe maintenant en France est affreux!...

LE MALADE INDIGENT

Je suis mal soigné par les infirmiers et les infirmières qui ont remplacé dans les hospices les vaillantes filles de Saint-Vincent de Paul... L'indigent, lorsqu'il est atteint d'une maladie contagieuse, est abandonné par ces laïques qui ne viennent ici que pour palper des appointements, boire le vin et le bouillon des infirmes, voler le linge destiné aux pansements des blessés... C'est abominable!... Autrefois, les filles de Saint-Vincent de Paul, qui nous soignaient par pur dévouement, ne demandaient rien ou presque rien en rémunération de leur peine; aujourd'hui, les infirmiers et infirmières laïques sont défrayés de tout et reçoivent par mois deux ou trois fois plus que les bonnes Sœurs recevaient par an; aussi, à présent, on ne peut admettre dans les hôpitaux qu'un nombre très restreint de malades, car le budget spécial est limité; tant pis pour ceux qui, faute de place, restent à la rue!... Enfin, nous n'avons même plus la consolation de mourir en paix; les laïques ne laissent pas le prêtre venir à notre chevet; les secours de la religion nous sont refusés, et notre corps, après avoir été charcuté à l'amphithéâtre, est livré aux ennemis de l'Eglise... C'est odieux!...

L'ASSASSIN

Le vieux forçat libéré qui m'a enseigné l'art de « chouriner », avait bien raison, certes, quand il m'affirmait que la République, telle qu'on la comprend en France, est vraiment le gouvernement modèle... Je n'aurais jamais cru que des hommes politiques pussent tant s'intéresser à moi!... Les prisons sont devenues très confortables; l'amélioration du sort des détenus est tellement à l'ordre du jour, que bientôt, quand nous irons en maison centrale, ce sera comme pour aller faire une saison, en partie de plaisir, quoi!... Et quels ménagements on a maintenant pour les récidivistes!... La Nouvelle, loin de nous faire peur, nous encourage à jouer du couteau... Je narque la guillotine; le père Grévy me grâcie, en attendant que nos députés de la gauche abolissent en ma faveur la peine de mort; ce qui ne saurait tarder... Par exemple, moi, je me garde bien de l'abolir en faveur de mes victimes; ce n'est pas dans mon programme... Vive la République!

LE GENDARME

Je n'ai pas la prétention d'être un aigle; je suis un modeste serviteur de la patrie, je ne connais que le devoir. Mais je crois comprendre que, depuis neuf ans, les rôles tendent de plus en plus à se renverser... Les voleurs qu'on me donne à conduire ont perdu la crainte de la justice; les assassins me rient au nez... On a fait revenir de là-bas des gredins qui avaient pillé, volé, incendié, qui étaient souillés de meurtres; il paraît que plusieurs d'entre eux sont déjà à la tête de l'administration de la capitale et aspirent à gouverner le pays... Si je n'étais retenu par l'amour quand même de ma chère France, je donnerais ma démission; car tout cela finira mal... Enfin, adienne que pourra; plutôt que de pactiser avec le crime, j'aime mieux, ainsi que mes camarades de 1874, être fusillé comme otage.

LE DÉPUTÉ DE LA GAUCHE

La plus belle institution, c'est sans contredit celle des fonds secrets, où j'émerg... Puisque les ministres m'achètent sans cesse, cela me convainc que j'ai quelque valeur... Au diable les monarchies qui ferment l'accès des fonctions publiques aux gens de mon espèce!... Sous la République, du moins, je suis apprécié. Je vote le Tonkin et j'obtiens des bureaux de tabac pour mes amis... Si par hasard une guerre sérieuse éclatait, avec l'Italie ou l'Allemagne, j'aurais la mission d'envoyer les autres au feu; je serais chargé d'organiser la défense, en fumant d'exquis cigares au coin de ma cheminée; et là encore, je trouverais le moyen de réaliser de jolis bénéfices, en faisant donner à nos armées des cartouches de qualité inférieure, des capotes en drap brûlé et des souliers à semelle de carton... Vive la République!

LA RÉPUBLIQUE

La masse de mes administrés murmure; il faudrait que je fusse sourde pour ne pas l'entendre. Mais ceux qui m'accablent, quoique peu nombreux, sont mille fois plus

hardis que les autres. Allons, de l'audace, encore de l'audace, et toujours de l'audace !... Puisque ceux que je foule aux pieds se résignent à ma domination, tant mieux !... Mes jours ne sont pas finis, et la France, plus que jamais, me subira.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 25 août.
La séance a été un peu moins fermée en ce sens que le mouvement en avant ne s'est pas accentué, mais les cours de nos rentes sont bien tenus : 5 0/0, 81.85 ; 4 1/2 0/0, 108.47.

Nos sociétés de crédit s'échangent à des cours satisfaisants ; les demandes du comptant bien que peu nombreuses soutiennent facilement les cours. Le Crédit Foncier oscille de 1,356 à 1,355. Les obligations de cet établissement conservent toujours la même faveur de la petite épargne qui trouve dans ce placement des avantages tout particuliers de sécurité et de profits.

La Société Générale n'est encore qu'à 455, mais elle ne doit pas tarder à prendre part au mouvement de hausse qui se dessine sur nos sociétés.

La Banque d'Escompte gagne tous les jours du terrain ; on est à 470 à terme, le comptant est plus élevé de 2 50.

L'Urbaine-Vie a distribué pour l'exercice 1887 un dividende de 40 fr. nets d'impôt. Son système d'assurance complémentaire, combinaison ingénieuse et réellement féconde, est de plus en plus apprécié des classes laborieuses.

C'est aujourd'hui que s'est ouvert à la Caisse des Reports l'émission de 12,000 actions de la Compagnie Française des Mines d'or de Hongrie. De nombreuses souscriptions par correspondance ayant précédé l'ouverture de l'émission, tout fait pressager un grand succès.

Les Polices A B de l'Assurance Financière attirent de nombreux capitaux en raison des avantages qu'elles offrent.

Le Panama est ferme à 368. Le découvert se rachète et facilite la reprise.

Bonnes demandes sur les actions et obligations de nos chemins de fer.

Nouvelles militaires.

LA CLASSE DE 1883

Le journal des Débats annonce que l'appel de la totalité du contingent de 1886 devant avoir pour conséquence le renvoi anticipé de la classe de 1883, la libération de cette classe aura lieu vers mars 1888.

LE RENVOI DE LA CLASSE

Pour compléter les renseignements déjà fournis et calmer les inquiétudes de certaines catégories de militaires appelés à bénéficier du renvoi, bien que n'étant pas libérables antérieurement au 30 juin, nous ajouterons que :

Participeront également au renvoi : les dispensés de l'article 20 de la loi du 27 juillet 1872 incorporés comme renoncataires en vertu de l'article 21, au cours de l'année 1883, et les jeunes gens entrés dans les rangs de l'armée avant l'appel à l'activité de la classe 1882 en vertu d'engagements volontaires de cinq ans. Bien que libérables du service actif postérieurement au 30 juin 1888, ces militaires comptent, en effet, le même temps de présence effective sous les drapeaux que les hommes de la classe de 1882.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

A propos de la présence d'officiers allemands aux grandes manœuvres, on nous demande, dit le *Patriote de l'Ouest*, comment il se fait que le gouvernement français leur permette de les suivre. Rappelons qu'il y a réciprocité, ajoute notre confrère, et que tandis que les officiers allemands étudient nos troupes sur le terrain des manœuvres, des officiers français assistent aux exercices de l'armée allemande.

L'Union de l'Ouest pense que tous les officiers étrangers devraient et pourraient être logés à l'hôtel. L'exception que l'on annonce ne nous paraît pas très bien imaginée. Point d'exception, dans le sens que nous indiquons, vaudrait mieux à tous égards.

NOS COURSES VÉLOCIPÉDIQUES

Nous ne saurions trop appeler l'attention des amateurs sur les courses organisées par le Véloce-Club Saumurois, présidé par M. Baudrier fils, et qui auront lieu après-demain dimanche, à 2 heures 1/2, sur la place du Chardonnet.

On a dressé des tribunes et on a placé des chaises afin que les spectateurs puissent suivre facilement les courses.

L'Harmonie Saumuroise, présidée par M. Carichou, que l'on trouve toujours disposée à prêter son concours à nos fêtes, renouvellera par sa présence l'éclat de cette fête sportive.

Espérons que les vélocemen d'Angers, Tours, Blois, Nantes, Rennes et La Rochelle-sur-Yon, qui sont invités à concourir, se feront un plaisir de répondre à l'appel de notre Véloce-Club, et ils sont certains d'avance de trouver ici le meilleur accueil.

VÉLOCE-CLUB DE SAUMUR

Le Véloce-Club de Saumur tiendra une réunion demain samedi 27 août, à 7 heures du soir. L'ordre du jour porte :

Courses de Saumur ;

Admission de membres correspondants.

MM. Roland fils, imprimeur, membre actif, présenté par MM. Rolland frères ; — les membres du Véloce-Club de Tours, correspondants, dont les noms suivent, présentés par MM. Schaeffer et Rolland : P. Dupré, P. Jollis, G. Wasmer, H. Wasmer, V. Guérin, A. Bouchardeau, H. Doucet, L. Girard, A. Rousseau, G. Travers, F. Colin, J. Bezar ; — E. Barré, du Véloce-Club de Tours, correspondant, présenté par MM. Baudrier et Rolland ; — E. Canard, du Véloce-Club de Tours, correspondant, présenté par MM. Rogereau et Baudrier.

Ecole de Tir du 3^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Dans sa dernière séance, le comité-directeur de la Ligue des Patriotes a décidé que les prix ci-après seraient mis à la disposition de la Société pour être décernés en son nom aux lauréats du prochain Concours général de fin d'année :

Une année reliée du *Drapeau* ; un livre de la Ligue ; un livre, *L'Héroïsme militaire* ; une médaille bronze (P. M.).

Le ministre de la guerre vient également d'accorder à la Société :

Une médaille bronze, un cor argent doré, un cor argent, quatre mentions honorables.

Seizième séance, le dimanche 4 septembre 1887, à 9 heures du matin.

1^o Fusil Gras, à 200 mètres.

Tir à volonté, pour tous les sociétaires : prix, une médaille argentée 42^m/m. — Tir en cible fixe, pour les sociétaires lauréats d'une médaille en 1887 : prix, une épingle-insigne en vermeil.

2^o Revolver, à 30 mètres.

Tir à volonté, pour tous les sociétaires : prix, une médaille argentée de 42^m/m. — Tir en cible fixe pour les sociétaires lauréats d'une épingle-insigne en vermeil en 1887 : prix, une médaille bronze, offerte par M. Roland, officier de tir de la Société.

Le Capitaine-Président,

G. DOUSSAIN.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE SAUVETAGE

Division de Saumur

MM. les Membres de la Société sont invités à assister à l'Assemblée générale qui aura lieu le dimanche 28 août 1887, à deux heures très précises du soir (salle de la Justice de paix, à la Mairie).

Le Trésorier,

G. DOUSSAIN.

DÉCOUVERTE D'UN CADAVRE

Hier soir, un de nos concitoyens, M. Meyer, en longeant la grève, près de la Blanchisserie, se trouva en présence d'une masse recouverte de sable qu'il frappa du pied.

Quelle ne fut pas sa stupeur de voir rouler devant lui une tête humaine qui s'était détachée d'un tronc. Il découvrit bientôt le reste du corps. C'était un soldat qui avait encore des lambeaux de chemise et son pantalon d'écureuil.

Grâce au numéro matricule, resté intact, il fut facile d'établir l'identité du noyé, le nommé Barré, cavalier de remonte, qui était disparu depuis dix-huit mois et avait été porté déserteur.

Par les soins de la police, ses restes ont été portés à l'hospice.

On ignore complètement en quelles circonstances cet homme s'est noyé : est-ce suicide ou accident ?

UN ÉVADÉ À LA COLONIE DE SAINT-HILAIRE

Voici le signalement du nommé Bourgeois, Jules-Laurent, profession de cultivateur, né à Nantes, qui s'est évadé hier 25 août de la colonie de Saint-Hilaire :

Agé de 45 ans, taille 1^m63, cheveux châtains, front ordinaire, yeux gris, nez long, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, teint pâle ; vêtu d'une blouse treillis, d'un pantalon treillis, d'une cravate bleue, paire de sabots bois blanc, d'une chemise toile et d'un chapeau de paille.

M. E. Courtois, ancien notaire aux Rosiers-sur-Loire, nommé, par décret présidentiel du 6 août, commissaire-priseur à la résidence d'Angers, en remplacement de M. Leduc, démissionnaire, a prêté serment lundi dernier.

Mercredi prochain, 31 août, M. Chevreul entrera dans sa cent-deuxième année. Le savant membre de l'Académie des Sciences est né à Angers le 31 août 1786. Il fut élu à cette Académie (section de chimie) le 7 août 1826.

M. Chevreul jouit d'une santé parfaite et ne manque pas d'assister aux séances de son Académie et de la Société des Agriculteurs de France dont il est encore le président.

L'autre jour, M. Chevreul est allé rendre visite à l'un de ses anciens élèves, M. Barbe, ministre de l'agriculture, et a eu avec lui un assez long entretien.

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

Nous rappelons que demain samedi 27 août aura lieu la représentation en l'honneur du 104^e anniversaire de M. Chevreul, avec le concours d'artistes de la Comédie-Française.

Nous avons publié, il y a quelques jours, le programme de cette représentation de gala.

On annonce que le théâtre du Vaudeville, à Paris, fera sa réouverture vers la fin de septembre par le *Père*, comédie dramatique de M. Jules de Glouvet — lisez M. Jules Quesnay de Beaurepaire.

M. Allain-Targé, directeur du personnel au ministère de l'intérieur, a quitté Paris en vertu d'un congé.

POITIERS.

Le nouveau colonel du 33^e d'artillerie. — Mercredi matin, le nouveau colonel du 33^e d'artillerie, M. de Roince, a pris le commandement de son régiment. La revue d'honneur a été passée aux Dunes.

Tous les officiers, un peloton d'escorte, la fanfare et la musique de l'Ecole d'artillerie, ont ensuite reconduit le colonel et l'étendard du régiment.

CINQ PERSONNES NOYÉES DANS LA SARTHE

La petite ville de Fresnay-sur-Sarthe vient d'être le théâtre d'un affreux malheur.

Lundi, vers quatre heures du soir, des jeunes gens et des jeunes filles, au nombre de dix, faisaient une promenade en bateau sur la rivière. Tout-à-coup, l'embarcation chavira et les dix personnes furent précipitées dans l'eau.

Seul, un jeune homme savait nager. Il se porta au secours d'une de ses compagnes et parvint à la ramener sur la berge. Aussitôt il se jeta à l'eau de nouveau pour se porter au secours des autres qui poussaient des cris désespérés ; mais, sans doute à bout de forces, il coula et disparut.

A ce moment, des canotiers arrivèrent sur le lieu de l'accident et organisèrent le sauvetage. Le jeune homme, qui venait d'être victime de son dévouement, fut retiré de l'eau ainsi que trois de ses compagnons. Mais les cinq autres n'étaient plus que des cadavres lorsqu'on les retrouva.

Cette catastrophe a jeté la consternation dans la ville.

LE DOYEN DES MAIRES DE FRANCE

On écrit de Saint-Malo, 23 août :

« Le doyen des maires de France, M. Latourneux, de Lanhélin, arrondissement de Saint-Malo, vient de mourir après avoir exercé pendant cinquante-huit années con-

secutives les fonctions de premier magistrat de cette petite commune bretonne. »

« Né le 16 vendémiaire an VIII de la République française, il était maire de Lanhélin depuis 1829 ; il fut conseiller d'arrondissement pendant vingt-deux ans et ne cessa jamais de se dévouer au bien sans s'occuper de politique. Aussi emporte-t-il les regrets de tous. »

L'Académie des beaux-arts a officiellement désigné MM. Ambroise Thomas, Saint-Saëns et Léo Delibes, pour la représenter à l'inauguration de la statue de Victor Massé à Lorient.

M. Jules Simon, qui est né, lui aussi, à Lorient, assistera à ces fêtes ainsi que M. Auguste Vitu.

On écrit de Pornichet à l'Union bretonne :

« Une des rares femmes qui portent le ruban de la Légion-d'Honneur est en ce moment à Pornichet. »

« C'est M^{me} Frary-Cross, une fière Alsacienne, qui s'est distinguée, pendant la guerre de 1870, par d'incomparables services. M^{me} Frary-Cross est descendue au Grand-Hôtel-Casino. »

CHANGEMENT DE DOMICILE

M. V. ANJUBAULT, Chirurgien-Dentiste à PARIS, rue de Provence, 66, informe sa clientèle que son Cabinet de SAUMUR, actuellement rue Beaurepaire, est transféré rue Saint-Jean, n^o 8, au premier (maison Grelet).

Le Cabinet est ouvert tous les jours, de 8 à 11 heures et de midi à 6 heures.

CHAMBRE DE COMMERCE DE PARIS

Ecole des Hautes Etudes Commerciales

108, Boulevard Malesherbes, 108

Cours normaux ; durée des Etudes : 2 ans.

RENTREE : le 3 Novembre 1887.

L'Ecole reçoit des Elèves internes et des Elèves externes.

Ecole préparatoire ; durée des Etudes : 1 an.

RENTREE : Lundi 4 Octobre 1887.

Cours préparatoire à l'Examen d'ENTRÉE du 1^{er} au 30 Octobre.

Pour renseignements, s'adresser au Directeur.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

LE VIN AROUD

au QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre le CHLOROSE,

l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes

d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie.

Chez FERRÉ, pharmacien, 402, r. Richelieu, PARIS, & Partout.

Santé à tous, adultes et enfants, rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse friandise de Santé, la

REVALESCIERE

DU BARRY, DE LONDRES

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, darts, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 40 ans de succès : 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Callestru, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle prolonge la vie de 20 à 30 ans. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kilo., 2 fr. 25 ; 1/2 kilo., 4 fr. ; 1 kilo., 7 fr. ; 2 kilo., 12 fr. ; 6 kilo., 36 fr. ; soit environ 20 c. le repas. Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE ». Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr., ainsi que la « REVALESCIERE EN BISCUITS », à 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Dépôt à Saumur, chez MM. COMMON, 25, rue Saint-Jean ; Russon, épiciers, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY & Co, Limited, 8, rue Castiglione, à Paris.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etudes de M^e LOUIS ALBERT, avoué-licencié à Saumur, rue de la Petite-Douve, n° 7, et de M^e POCHON, notaire à Neuil-sous-Passavant.



AUX ENCHÈRES PUBLIQUES, sur conversion de saisie immobilière,

D'une Maison

D'HABITATION ET DÉPENDANCES
TERRES ET PRÉ
Sis commune des Cerqueux-sous-Passavant.

L'ADJUDICATION aura lieu en l'étude et par le ministère de M^e POCHON, notaire à Neuil-sous-Passavant, le **dimanche 25 septembre 1887, à midi.**

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra, qu'en exécution d'un jugement rendu contradictoirement entre les parties ci-dessus nommées, par le Tribunal civil de première instance de Saumur, en date du onze août mil huit cent quatre-vingt-sept, enregistré,

Et aux requêtes, poursuites et diligences de :

M. Constant Bernier, marchand de bœufs, demeurant à Moutiers (Deux-Sèvres), poursuivant, ayant pour avoué M^e ALBERT :

En présence de :
M. Michel Nain père, cultivateur, demeurant à Coussé, commune des Cerqueux-sous-Passavant, partie saisie.

Ayant M^e LE RAY pour avoué, il sera procédé, au jour, lieu et heure sus-indiqués par le ministère de M^e Pochon, notaire à Neuil-sous-Passavant, à l'adjudication publique et à l'extinction des feux, des immeubles dont la désignation suit :

DÉSIGNATION

Immeubles situés commune des Cerqueux-sous-Passavant

1^{er} Lot.

Une maison, située à Coussé, construite en pierres et couvertes en tuiles, composée d'une chambre à feu, avec grenier au-dessus, chambre froide derrière, cellier, four et petit toit à côté, cour derrière lesdits bâtiments dans laquelle se trouve une écurie avec grenier au-dessus, le tout d'une contenance d'environ dix ares, joignant au couchant un chemin, au midi les héritiers Jaunault, au nord un chemin, au levant aussi un chemin.

Mise à prix, huit cents francs, ci..... 800

2^e Lot.

Une pièce de terre, dite le Champ-du-Tour ou d'Ajones, contenant environ un hectare cinquante-quatre ares, tenant au midi Choloux et les héritiers Jaunault, au levant Brossier et au nord le Champ-du-Château ci-après.

Mise à prix, quinze cents francs, ci..... 1.500

3^e Lot.

Une pièce de terre, dite le champ du Châteigner, contenant un hectare vingt-six ares cinquante centiares, joignant au couchant Choloux, au levant le champ d'ajones ci-dessus et au nord le champ du Grand-Bruly ci-après.

Mise à prix, mil cent francs, ci..... 1.400

4^e Lot.

Un morceau de terre, dit le

Grand Bruly ou des Trois-Corrières, contenant environ soixante-quinse ares vingt centiares, joignant au levant les héritiers Jaunault, au couchant les héritiers Jamin, au midi le champ du Châteigner et au nord le lot ci-après.

Mise à prix, sept cent cinquante francs, ci..... 750

5^e Lot.

Un morceau de terre, dit le Bruly-du-Milieu, contenant environ soixante-six ares, joignant au midi le lot précédent au nord le sixième lot ci-après, au levant les héritiers Jaunault et au couchant les héritiers Jamin.

Mise à prix, six cents francs ci..... 600

6^e Lot.

Une pièce de terre, dite le Bruly-du-Haut, contenant environ soixante-cinq ares, cinquante centiares joignant au nord-ouest les héritiers Jamin, au midi les héritiers Jaunault, et le précédent lot et au nord le 7^e lot.

Mise à prix six cents francs, ci..... 600

7^e Lot.

Un morceau de terre, dit le Petit Bruly, contenant environ cinquante-neuf ares cinquante centiares, joignant au nord un chemin, au midi le sixième lot et les héritiers Jaunault.

Mise à prix, cinq cent quarante francs, ci..... 540

8^e Lot.

Une pièce de terre, sise au lieu dit le Jardin ou l'Ouche, contenant environ seize ares, joignant au nord les héritiers Jaunault, au couchant un chemin et au midi Léger et Brossier.

Mise à prix, deux cents fr., ci..... 200

9^e Lot.

Un pré au lieu dit le pré des Rivières, contenant environ un hectare trente-cinq ares, joignant au midi et au couchant Brossier, au nord héritiers Jamin et au levant Pairault.

Mise à prix, deux mille cinq cent francs..... 2.500

Total des mises à prix, huit mille cinq cent quatre-vingt-dix francs, ci..... 8.590

PROCÉDURE.

Les immeubles ci-dessus désignés ont été saisis à la requête de M. Constant Bernier, sus-nommé, ayant pour avoué M^e Louis ALBERT, avoué près le tribunal civil de première instance de Saumur, y demeurant, rue de la Petite Douve, 7, sur le sieur Michel Nain père, cultivateur, demeurant à Coussé, commune des Cerqueux-sous-Passavant, suivant procès-verbal de Delmas, huissier à Vibiers, en date du douze juillet mil huit cent quatre-vingt-sept, enregistré ;

Le procès-verbal de saisie a été dénoncé à la partie saisie par exploit du même huissier en date du dix-huit juillet suivant, aussi enregistré ;

Le procès-verbal de saisie et l'exploit de dénonciation ont été transcrits au bureau des hypothèques de Saumur, le vingt-huit juillet mil huit cent quatre-vingt-sept, volume quarante-deux, numéros dix-huit et dix-neuf, et à la date du onze août mil huit cent quatre-vingt-sept, le tribunal, sur la requête des parties sus-nommées a ordonné la conversion de la saisie en vente volontaire par devant M^e Pochon, notaire à Neuil-sous-Passavant, après l'accomplissement des formalités voulues par la loi.

S'adresser, pour tous autres renseignements :

Soit à M^e POCHON, notaire à

CACAO VAN HOUTEN

pur et soluble en poudre.

Le Cacao VAN HOUTEN est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant et en même temps digestif et délicat.

Un demi Kilogramme suffit pour 100 Tasses de Chocolat.

Le Cacao VAN HOUTEN se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, aux prix de fr. 5.—, fr. 2.60 et fr. 1.40, et se trouve dans toutes les bonnes épiceries, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean ; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelles.

Neuil-sous-Passavant, rédacteur et dépositaire du cahier des charges ;

Soit à M^e LOUIS ALBERT, avoué poursuivant la vente.

Fait et rédigé à Saumur, le vingt-six août mil huit cent quatre-vingt-sept.

L. ALBERT.

Enregistré à Saumur le vingt-six août mil huit cent quatre-vingt-sept, folio case Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : L. PALUSTRE.

Etude de M^e GUYARD, notaire à Doué, successeur de M^e Paul TAUREAU.

A VENDRE PAR ADJUDICATION

Après décès,

Le dimanche 28 août 1887, à midi,

En l'étude dudit M^e GUYARD, notaire,

Le Café National

Situé à Doué, rue Foulon,

Exploité par M^{me} Gasparin,

Comprenant :

La clientèle, l'achalandage, le matériel, les marchandises qui s'y trouvent et le droit au bail de la maison. S'adresser audit M^e GUYARD.

A Louer de suite

Appartement au 1^{er} rue de l'ancienne-Gare, n° 10 : 4 pièces à cheminée, terrasse, cave, grenier, buanderie, serre-bois.

S'adresser à M^{me} LÉGER, qui l'habite.

A VENDRE

Une TONNE pouvant couvrir sept barriques.

S'adresser rue d'Orléans, 67.

CHATEAU-MARGAUX

1^{er} grand cru 1883.

Seul concessionnaire, M. CH. SALMON, distillateur, pour la ville de Saumur. (537)

ON DEMANDE un apprenti quincaillier.

S'adresser au bureau du journal.

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Sources de l'État. Applications en médecine :

GRANDE-BRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales.

HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, insappétence.

CÉLESTINS. — Affections des reins de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, etc.

HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins.

Administration de la C^{ie} concessionnaire :

PARIS, 8, Boulevard Montmartre

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

FABRIQUE D'ANEUBLEMENTS EN TOUS GENRES

Vieux Chêne et Noyer sculpté

SPECIALITÉ DE SALLES A MANGER

H. HARDY

LEVÉE-NEUVE, SAUMUR

Mise en vente d'un choix considérable de SALLES A MANGER à des prix défiant toute concurrence.

SALLE A MANGER

Vieux chêne sculpté

Buffet petit modèle, colonnes torses ou autres. Table à rallonges, patins chimères, 12 couverts, 6 chaises, au choix... 375 fr. net.

La même avec buffet grande taille..... 440 fr. net.

SALLE A MANGER

Henri II

Buffet à crédence, vaisselier avec vitraux de couleur et ferrures nickelées. Table à estrade avec rallonges, 6 chaises assorties... 500 fr.

RÉPARATIONS DE MEUBLES ANTIQUES

Ameublements de salon, chambres à coucher, armoires à glace, bureaux, bibliothèques, meubles d'antichambre et porte-chapeaux, chaises garnies cuir repoussé, coffres à bois, guéridons, sièges en bois courbé, glaces, etc.

Envoi sur demande de dessins et prix de tous meubles.

Tissage mécanique et à la main

TOILES EN TOUS GENRES

FABRIQUE DE SACS, BACHES, TENTES, PRÉLARDS, STORES

LOCATION DE BACHES

RÉPARATIONS

Spécialité de Toiles imperméables pour Bâches et Vêtements

HUILE SPÉCIALE POUR MACHINES

8, rue du Petit-Versailles à Saumur, près la Gendarmerie, 8, Maison N. DOGUEREAU

LESSIVE-IRIS

LE PAQUET 0 fr. 35

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer

Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers.

Vente en gros : JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (287)

DENTS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification—Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 25 AOUT 1887.

Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	81 95	81 90	Est	790	787 50	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	615 50	616
3 % amortissable	84 70	84 40	Paris-Lyon-Méditerranée	1248 75	1250	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	525 25	529	Est	389	390
4 1/2 %	106	105 75	Midi	1150	1145	— 1865, 4 %	525	521	Midi	396 50	396 50
4 1/2 % (nouveau)	108 45	108 40	Nord	1520	1520	— 1869, 3 %	408	408	Nord	404 50	403 50
Obligations du Trésor	507	507	Orléans	1220	1220	— 1871, 3 %	393	393 25	Orléans	395	393
Banque de France	4140	4140	Ouest	880	880	— 1875, 4 %	518	518	Ouest	394	392 75
Société Générale	453	455	Compagnie parisienne du Gaz	1345	1327 50	— 1876, 4 %	519	518 50	Paris-Lyon-Méditerranée	393	392
Comptoir d'escompte	1030	1028 75	Canal de Suez	2010	2009 75	Bons de liquid. Ville de Paris	680 50	687	Paris-Bourbonnais	393 50	392
Crédit Lyonnais	567 50	567 50	C. gén. Transatlantique	508 75	512 50	Obligations communales 1879	487 50	487 50	Paris-Bourbonnais	393 50	392
Crédit Foncier, act. 500 fr.	50	1367 50	Russe 5 0/0 1870	98 50	98 50	Obligat. foncières 1879 3 %	483	482 50	Canal de Suez	592	590 50
Crédit mobilier	297 50	297 50				Obligat. foncières 1 88 3 %	379	379 75	Panama 6 0/0	443	444
Canal Inter-Panama	370	370									

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.